



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2019-01

Mise en place d'une torchère au Lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

Baie-Comeau, le 1^{er} avril 2019. – La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) tient à informer les citoyens de la Manicouagan d'un nouveau projet au Lieu d'enfouissement technique (LET) de Ragueneau. Depuis août 2018, une torchère a été mise en marche afin de brûler les biogaz provenant des cellules d'enfouissement et ainsi réduire les émissions atmosphériques.

Les cellules d'enfouissement du LET regorgent de méthane (CH₄), un gaz puissant contribuant au réchauffement planétaire. En collaboration avec Terreau Biogaz et sur une base volontaire, la RGMRM est heureuse de permettre la mise en place d'équipements. Aucune loi ou règlement ne demande aux sites de la taille de celui de Ragueneau d'assurer la destruction des gaz émis. En 2017, Terreau Biogaz a procédé à la mise en œuvre d'un réseau de conduites, puits verticaux, conduites de drainage et d'une torchère au site de Ragueneau. Grâce à ces installations, ce sont près de 23 tonnes de CO₂ qui sont détruites chaque jour.

En plus de diminuer l'impact sur l'environnement, le procédé permet de vendre des crédits carbone sur le marché. Ces opérations se font conformément aux lois et règlements en vigueur et sont rendus possible grâce au Western Climate Initiative (WCI), un regroupement d'états nord-américains qui luttent contre les changements climatiques par le biais d'un système nord-américain de plafonnement et d'échanges de droit d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Puisque la Régie détruit des GES, elle se verra recevoir des revenus associés à la vente des unités d'émissions qu'elle aura réduite. Dès que les coûts d'immobilisation et d'exploitation, assumés en totalité par Terreau Biogaz, seront payés, les revenus pourront être répartis entre les deux organisations. Ce projet permettra donc à la RGMRM d'absorber des revenus.

Terreau Biogaz est une entreprise québécoise qui se spécialise dans l'extraction et la combustion des biogaz. Des projets semblables ont également vu le jour à Frampton et Rivière-du-Loup.

– 30 –

Source :
Carolyn Thibault
Coordonnatrice- Environnement
418 589-4557, poste 223

Information :
Carolyn Thibault
Coordonnatrice- Environnement
418 589-4557, poste 223